



ACM

11 Bis Rue Amédée Grivillers

59252 Marquette-en-Ostrevant

## Protocole sanitaire JUILLET 2021

Le présent protocole précise les modalités de fonctionnement des accueils collectifs de mineurs sans hébergement. Il repose sur les prescriptions émises par le ministère des solidarités et de la santé au vu des avis rendus par le Haut conseil de la santé publique ainsi que sur les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

La situation sera régulièrement évaluée afin d'adapter, le cas échéant, le cadre d'organisation des activités.

### 1/Accueil : Les parents jouent un rôle essentiel

Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'accueil. En cas de fièvre (égal ou supérieur à 38°C) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez le mineur ou un membre de son foyer ou être cas contact, celui-ci ne doit pas prendre part à l'accueil et ne pourra y être accueilli. La déclaration auprès de la direction doit être faite dans les plus brefs délais en cas de symptômes.

Le personnel s'engage à appliquer les mêmes règles ainsi que le personnel intervenant pour la pratique de diverses activités.

**Les parents ont un rôle actif dans le respect des gestes barrières (explication des gestes barrières et fourniture de mouchoirs jetables) et fournissent à leurs enfants dès l'âge de 6 ans, assez de masques pour la durée de l'accueil (1 masque grand public filtration supérieure à 90% toutes les 4 heures).**

Les parents devront veiller à ce qu'une hygiène stricte des mains soit réalisée avant de venir à l'ACM et au retour à la maison.

Afin de ne pas multiplier les contacts, les parents ne pourront pas pénétrer dans l'enceinte de l'établissement mais uniquement à l'extérieur dans les cours.

Il ne doit pas y avoir d'attroupement de parents aux abords des entrées. Les horaires d'entrée et de sortie doivent être strictement respectés.

### 2/La gestion d'un cas suspect

En cas de la survenue de symptômes évocateurs (toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc), l'élève sera immédiatement isolé avec un masque dans une salle. Les parents seront immédiatement appelés pour venir récupérer leur enfant.

### 3/Désinfection

Nettoyage approfondi dans le cadre du protocole par les agents d'entretien :

Tous les soirs : salles, sanitaires, couloirs. Le midi et le soir : Les points de contacts

## 4/ Locaux et matériels

L'accueil est assuré dans les locaux habituels et enregistré auprès de la DDCS. Les groupes seront constitués en fonction des années de naissance et des salles d'activités seront attribuées durant toute la durée du centre.

Le brassage entre les groupes seront interdits. Les enfants fréquentant une autre école et participant à l'ACM seront inclus dans les groupes en fonction de leurs âges. Le temps entre le dernier jour d'école et l'ouverture de l'ACM étant de 6 jours, la période d'incubation sera respectée.

Chaque groupe aura son propre matériel. La mise à disposition d'objets partagés au sein d'un même groupe (ballons, crayons, jouets...) est permise si l'hygiène des mains est assurée et la désinfection de ses objets est réalisée chaque jour.

Chaque groupe se verra destinataire d'un espace extérieur pour les jeux de plein air et des sanitaires exclusives leurs seront attribuées.

Le déplacement et la circulation dans les couloirs seront limités et encadrés. Un sens de circulation sera mis en place et expliqué aux enfants de chaque âge.

## 5/Gestes barrières

**Le lavage des mains est essentiel.** Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes. Le séchage doit être soigneux en utilisant du papier jetable. Les enfants peuvent avoir leur propre gel hydro alcoolique sous la responsabilité des parents. A minima :

- A l'arrivée dans l'établissement
- Avant et après chaque repas (cantine et goûter)
- Avant et après les temps libres
- Après être allé aux toilettes
- Après chaque utilisation de travaux en commun.

Le temps de lavage des mains sera accompagné au même titre qu'une activité ludique. Ces créneaux d'hygiène seront repérés dans le planning d'organisation de la journée. Les animateurs devront être vigilants dans l'efficacité d'application de la méthode du lavage de mains.

**La distanciation physique** d'au moins 1 mètre doit être maintenue pour les plus de 6ans mais elle ne s'impose pas entre les mineurs d'un même groupe que ce soit en espaces clos ou dans les espaces extérieurs pour les moins de 6ans.

**Le masque dès l'âge de 6ans ou pour les enfants fréquentant les groupes des 6/7ans, 8/9ans, 10/11ans et 12/14ans** sera porté correctement et quotidiennement. Le principe à appliquer est la distanciation physique d'au moins 2 mètres lorsqu'elle est matériellement possible et lorsque le port du masque n'est pas permanent dans les espaces clos. Elle ne s'applique pas en extérieurs entre mineurs d'un même groupe comme pour les activités physiques et sportives.

A chaque heure ou en permanence, **une aération** des salles d'activités sera faite par les animateurs.

## 6/Restaurant

Organisé dans le restaurant situé dans l'enceinte de l'établissement, il accueillera en deux services les enfants inscrits. Les espaces seront délimités par des claustras. Le flux et la densité des mineurs seront organisés en respectant la distance d'au moins deux mètres entre les groupes de mineurs différents. Les enfants d'un même groupe mangeront à une table définie à l'avance selon un plan de table et en quinconce plutôt que face à face. Les encadrants mangeront hors des tables enfants.

- De 12h05 à 12h45 pour le 1<sup>er</sup> service avec les enfants de 3/9ans
- De 12h45 à 13h30 pur le 2<sup>ème</sup> service avec les enfants de 10/14ans

## **7/ Les activités**

Au vu des recommandations gouvernementales et en accord avec la municipalité, il n'y aura pas de camping pour les 10/14ans, pas de fête de fin de centre, ni de grandes sorties à la journée comme ce fut le cas les années précédentes.

Les animateurs donneront leur maximum pour divertir les enfants sur le thème du voyage imaginaire et plusieurs animations avec des intervenants professionnels extérieurs seront programmées.

## **8/ Les entrées et sorties**

Pour éviter le brassage, les flux et la densité lors des arrivées et des départs, **les horaires sont étalés dans le temps :**

- L'accueil s'effectuera de 9h à 9h15 et de 14h à 14h15, ensuite les locaux seront fermés pour la sécurité plan Vigipirate
- La sortie de 16h55 pour les 3/7ans à 17h05 pour tous

**et dans l'espace identifié grâce à des panneaux de signalisation :**

- Les enfants du groupe 3/5ans : dans le hall côté rue Amédée Grivillers
- Les enfants du groupe 6/7ans : sur le passage côté cantine rue Amédée Grivillers pour accéder à la salle de jeux
- Les enfants de 8 à 14ans : côté parking des familles. Attention nous recommandons aux enfants dès l'âge de 8ans de rester auprès des animateurs si il ne voit pas l'un des membres de sa famille. Dès 17h05, la responsabilité des animateurs et de la direction n'est plus engagée.

<p>Le protocole sanitaire sera respecté et appliqué au rythme des enfants. Le but étant que chacun d'entre eux soit bien protégé avant de commencer ou de reprendre les activités.</p>
--

**A Marquette-en-Ostrevant, le 23 Avril 2021**

**Le Maire,**

**Jean-Marie TONDEUR**